Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260507-202605051-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 MAI 2026

Convocation en date du 29 avril 2026.

Le 6 mai deux mil vingt-six, dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Madame Anne BOURBIGOT, Maire.

Présents : Madame Anne BOURBIGOT, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Stéphane MOREL, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Mathieu CHUTO, Madame Hélène LE QUINQUIS, Monsieur Frédéric NIORÉ, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Jean-Luc LE GALL, Madame Isabelle MAUDUIT, Monsieur Arnaud RAVALEC, Madame Stéphanie MORVAN, Monsieur Nicolas BEAUMONT, Monsieur Wilfried HOSTIOU, Monsieur Yannick QUEFFÉLEC, Monsieur Ronan DANIGO, Madame Élodie LAURENT, Madame Geneviève DUGUÉ, Madame Stéphanie LAVAL, Monsieur Hervé HERLÉDAN.

Membres ayant donné procuration : Madame Annie RANNOU a donné procuration à Madame Hélène LE QUINQUIS, Madame Christelle ANDRÉ a donné procuration à Monsieur Stéphane MOREL, Madame Laurence BAUGÉ a donné procuration à Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Fabien GUIAVARC'H a donné procuration à Madame Anne BOURBIGOT, Madame Catherine LE GOFF a donné procuration à Monsieur Hervé HERLÉDAN, Monsieur Steven BÉGOS a donné procuration à Madame Geneviève DUGUÉ.

Monsieur Frédéric NIORÉ a été nommé secrétaire de séance.

2026-05-051

ADMINISTRATION GENERALE

Commission de Délégation de Service Public (Casino – Cinéma) – élection des membres

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-1, L.1411-5, L.1411-6 et L.1411-7 ainsi que les articles D.1411-3 à D.1411-5,

Vu la délibération n° 26-04-039 en date du 1er avril 2026 fixant les conditions de dépôt des listes de la commission de délégation de service public,

Vu la liste déposée par le groupe majoritaire,

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260507-202605051-DE

Vu la liste déposée par le groupe minoritaire,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le Maire, président, ou son représentant, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Considérant les deux listes déposées :

- Liste 1 : Groupe majoritaire

Titulaires :
. Liesbeth VAN HORNE
. Stéphane MOREL
. Frédéric NIORÉ
. Arnaud RAVALEC
. Christelle ANDRÉ

Suppléants :
. Mathieu CHUTO
. Ronan DANIGO
. Sandrine GUEIT
. Laurence BAUGE
. Hélène LE QUINQUIS
- Liste 2 : Groupe minoritaire
Titulaires :
. Stéven BEGOS
. Hervé HERLEDAN

Suppléants :
. Geneviève DUGUE
. Stéphanie LAVAL
. Catherine LE GOFF

La désignation des membres doit s'effectuer par vote à bulletin secret. Toutefois, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de voter à main levée pour procéder à la désignation des membres des commissions en application des dispositions de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de procéder à l'élection, à main levée, des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants appelés à siéger à la commission de délégation de service public.
Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260507-202605051-DE

Résultats du scrutin :

Nombre de votants	27
Nombre de bulletins déposés dans l'urne	-
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre total de suffrages exprimés	27
Quotient (suffrage exprimés / nombre total de sièges à pourvoir)	18,52
Nombre de suffrages obtenus – Liste 1	22
Nombre de suffrages obtenus – Liste 2	5

La répartition des sièges à la représentation proportionnelle au plus fort reste conduit aux résultats suivants :
Liste 1 : 4 sièges
Liste 2 : 1 siège

La composition de la commission de DSP est donc la suivante :

Membres titulaires :
. Liesbeth VAN HORNE
. Stéphane MOREL
. Frédéric NIORÉ
. Arnaud RAVALEC
. Stéven BEGOS

Membres suppléants :
. Mathieu CHUTO
. Ronan DANIGO
. Sandrine GUEIT
. Laurence BAUGE
. Geneviève DUGUE

Pour copie conforme,
Bénodet, le 7 mai 2026
Anne BOURBIGOT
Maire,

